



PROGRAMME DE LA FORMATION

Fondamentaux de la lutte contre la criminalité financière

Aperçu



Public cible – analystes LCB-FT, responsables conformité, auditeurs internes et externes, juristes d’entreprises, avocats spécialisés en droit pénal des entreprises ou conformité, enquêteurs, magistrats, policiers, gendarmes spécialisés, conseillers financiers, banquiers, gestionnaires de patrimoine, experts comptables et commissaires aux comptes, assureurs, professionnels des marchés financiers, fonctionnaires des administrations fiscales, douanières ou de régulation, collaborateurs d’ONG ou d’organisations internationales, dirigeants d’entreprises et responsables de la gouvernance et du contrôle interne, responsables des risques, éthique et RSE.



Nombre de participants – 10 personnes



Modalités – Formation via Private Discuss



Durée – 16h (8 séances de 2h)



Niveau de la formation – Débutant – Cette formation aborde les fondamentaux et elle est accessible à tous.



Pré-requis et recommandations – Disposer d’une bonne connexion internet



Langue : Français



Accessibilité – Nous contacter



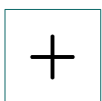
Outils pédagogiques – Supports de formation (cours, bibliographie...)



Évaluation – QCM (coef 1) et note d’analyse (coef 3)



Remise d’un certificat de réalisation et d’une attestation de réussite



Accompagnement possible du formateur sur des travaux universitaires ou professionnels – Nous contacter

Objectifs pédagogiques

- **Connaître les éléments communs et caractéristiques de la fraude, de la corruption et du blanchiment de capitaux**
- **Savoir décrypter les schémas, les méthodes et les typologies de la fraude, de la corruption et du blanchiment de capitaux**
- **Comprendre les conséquences et l’impact des pratiques de fraude, de corruption et de blanchiment de capitaux et des violations de l’intégrité sur les personnes physiques et morales**

- **Connaître les principes juridiques des lois et réglementations anti-fraude au niveau national, européen, et international ; des principales conventions (ONU et OCDE) et des lois anti-corruption (FCPA, UKBA et Sapin 2) ; ainsi que des directives européennes et des lois anti-blanchiment.**
- **Savoir décrypter le rôle des acteurs engagés dans la lutte contre la fraude , la corruption et le blanchiment de capitaux : organisations internationales, entreprises, sociétés civiles.**

Programme détaillé

Séance 1 et 2 – 4h - Définition de la fraude, de la corruption et du blanchiment de capitaux – des phénomènes complexes et multiformes

La fraude, la corruption et le blanchiment de capitaux sont trois phénomènes anciens, complexes et étroitement liés, qui se manifestent sous des formes variées et évolutives. La fraude se définit, malgré des variations selon les pays, comme un acte intentionnel visant à priver autrui d'un bien par tromperie ou dissimulation. Présente à toutes les époques, elle a pris des formes diverses — extorsion, faux, détournement, etc. — et s'est amplifiée avec la mondialisation et la sophistication des mécanismes financiers. Les grands scandales (Madoff, Enron, taxe carbone, subprimes, Libor...) illustrent l'ampleur du phénomène. La corruption, souvent perçue comme un fléau contemporain, s'inscrit en réalité dans une histoire longue. Ses définitions convergent autour de l'abus de pouvoir à des fins personnelles, et son étude historique permet d'en comprendre les mécanismes, les impacts et les enjeux dans le temps. Le blanchiment de capitaux a également des racines anciennes. D'abord empirique (comme à l'époque d'Al Capone), il s'est aujourd'hui complexifié. Son cycle typique comprend trois étapes : placement, empiement et intégration. Les crises et scandales récents (notamment après 2008) ont révélé des schémas récurrents et mondialisés. L'analyse historique du blanchiment permet d'en saisir la continuité, les mutations et les implications actuelles.

Séance 3 et 4 – 4h - Les typologies de la fraude, de la corruption et du blanchiment de capitaux – des schémas classiques aux schémas les plus élaborés

Les fraudes, la corruption et le blanchiment de capitaux se caractérisent par une grande diversité de schémas, allant des formes les plus simples aux plus complexes, et touchant tous les secteurs d'activité. La fraude est présente dans la finance, les assurances, la santé, l'éducation ou encore les technologies,

et elle se manifeste sous de multiples formes. Son analyse doit prendre en compte la géographie, le niveau de sophistication, les méthodes et la porosité public-privé afin d'en comprendre les typologies. Les schémas de corruption varient selon l'échelle, la portée, le secteur et la dimension transnationale. Les pratiques vont de l'extorsion et des pots-de-vin à la collusion ou aux pactes corruptifs, et s'étudient sous des angles juridiques, économiques et sociaux. Enfin, le blanchiment de capitaux, phénomène global et polymorphe, implique l'imbrication du légal et de l'illégal et l'intégration des flux illicites dans l'économie. Les acteurs économiques (banques, institutions financières, casinos, professions juridiques) et les produits financiers (transferts, cartes, ventes) jouent un rôle central dans les différentes étapes du cycle de blanchiment.

Séance 5 et 6 – 4h – Les conséquences de la fraude, de la corruption et du blanchiment de capitaux sur les sociétés – effets et impacts

Les infractions économiques et financières — fraude, corruption et blanchiment de capitaux — ont des conséquences majeures sur les États, les entreprises, la société et les individus. La fraude, loin d'être un « crime sans victime », affecte tous les secteurs (économie, santé, éducation, finance) et freine la croissance. Une meilleure compréhension de ses mécanismes favorise la prévention, la détection et la diffusion de bonnes pratiques. La corruption fragilise la gouvernance, la croissance économique et la stabilité sociale, tout en nuisant à la santé publique, à l'éducation, à l'environnement et aux investissements. Son analyse éclaire la manière dont elle s'infiltré dans les structures sociales et politiques. Enfin le blanchiment de capitaux, présent dans de nombreux secteurs, a des impacts négatifs comparables, affaiblissant la confiance économique et le développement. Les outils de mesure, rapports et actions de sensibilisation permettent aujourd'hui de mieux comprendre ces effets et d'améliorer la lutte contre ce phénomène.

Séance 7 et 8 – 4h – Introduction aux lois, traités et règlements de lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment de capitaux, aux principales organisations en charge de la lutte contre la criminalité financière – la place du droit

La lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment de capitaux s'est considérablement structurée grâce à la création d'agences spécialisées, de cadres juridiques et de référentiels internationaux. La mise en place d'organismes comme l'OLAF, Europol ou le Parquet européen a renforcé la compréhension et la coordination des actions contre les fraudes fiscales, sociales, financières et

commerciales. Les États et les entreprises ont progressivement instauré des lois, structures internes et mécanismes de prévention et de détection pour répondre à ces enjeux. Les conventions internationales et les lois nationales, issues de compromis politiques et juridiques, ont marqué un tournant dans la lutte contre la corruption. Elles ont conduit États, organisations et entreprises à intégrer des cadres de conformité et des dispositifs internes de plus en plus élaborés. Enfin, des organismes tels que le GAFI (FATF), le Groupe Egmont ou le Groupe Wolfsberg ont établi des normes communes de lutte internationale contre le blanchiment de capitaux. Ces initiatives reposent sur une coopération mondiale complexe, réunissant des pays aux réalités très différentes, et visent à harmoniser les pratiques de contrôle et de prévention. Dans l'ensemble, la compréhension des fondements et principes à l'origine de ces structures et référentiels permet de mieux articuler les mécanismes nationaux, européens et internationaux de lutte contre ces infractions économiques et financières.

Évaluation

QCM – coefficient 1 - 1 QCM de 60 questions portant sur l'ensemble des séances de formation.

Note d'analyse – coefficient 3.

Important :

Une attestation de suivi de formation est systématiquement délivrée aux stagiaires. Seule la réussite aux épreuves d'évaluation par le formateur permet la délivrance de l'attestation de réussite.

Les sujets de notes d'analyse sont proposés par les professionnels eux même et validés par le formateur et EurasiaPeace. **Tous ces rendus finaux doivent comprendre entre 16 et 20 000 caractères (6,5 à 8 pages) et le délai de rendu est de 1 mois à partir du dernier jour de formation.**

Toute absence non justifiée à une séance de formation est sanctionnée négativement d'un retrait de 2 points sur la note d'évaluation finale.

Modalités et contact

Contactez- nous à l'adresse suivante : formations@eurasiapeace.org

Accessibilité

EurasiaPeace s'engage à favoriser l'accès à ses prestations aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin spécifique en terme d'accessibilité, veuillez adresser un mail à notre référent Handicap et Formation, Morgan Caillet, à l'adresse suivante : formations@eurasiapeace.org

Budget

Cette formation de 16h est à 600€ pour les particuliers et à 1200€ pour les entreprises.

Une réduction de 15% est appliquée aux particuliers abonnés à EurasiaPeace – [Abonnez-vous pour 12€ par an !](#)

Votre entreprise a une demande ou une attente particulière et souhaite un devis personnalisé, contactez-nous à l'adresse suivante : formations@eurasiapeace.org

Approfondissement

Nous vous proposons en complément de votre formation un accompagnement sur un projet professionnel. Contactez-nous !